Intégrer pleinement la notion d'enjeu dans le processus d'évaluation environnementale Avant-propos

L'évaluation environnementale (ÉE) au Québec est une procédure régie par la Loi sur la qualité de l'environnement (1972), visant à anticiper et encadrer les transformations susceptibles d'être engendrées par certains grands projets d'infrastructures. Des modifications ont été récemment apportées à la Loi (mars 2018), notamment en ce qui a trait à *la transparence et à l'allègement* du processus d'ÉE. Ainsi, dans le but d'améliorer l'accès à l'information pour le public, la Loi prévoit maintenant le dépôt dans le *Registre des évaluations environnementales* de tous les documents relatifs au projet (sauf exception prévu par règlements), et ce, dès l'étape de l'avis de projet. De plus, les citoyens, les groupes et les municipalités sont invités à s'exprimer via ce registre, en inscrivant les enjeux que ceux-ci souhaitent voir traiter lors de l'analyse du projet (consultation sur les enjeux).

Dans la foulée de ces changements, une place plus grande est donc donnée à la notion d'enjeu, notamment dans la directives du ministre pour la réalisation de l'étude d'impact, et par la consultation sur les enjeux ouverte au public. Pour l'instant, ces changements sont récents, et il n'y a pas d'historique relatif à leur implication concrète dans le processus d'évaluation environnementale. On peut cependant mentionner qu'alors que l'on peut réfléchir aux impacts en termes d'atténuation, ce qui constitue pour l'instant le cœur de l'étude d'impact, la notion d'enjeu exige d'être traitée différemment. L'analyse des enjeux amène à considérer avec plus d'attention les dimensions sociales des projets, ainsi que l'implication réelle des citoyens dans toutes les étapes de l'analyse ainsi que lors du suivi post-projet.

Nous proposons un outil d'auto-évaluation et de guide pour les analystes afin d'appréhender dans les grandes lignes ce que peut impliquer la prise en compte des enjeux lors de l'analyse d'un projet faisant l'objet d'une ÉE. Ce guide renvoie à des fiches-outils, à des liens complémentaires et à des documents plus complets permettant d'enrichir les informations.

Néanmoins, un outil est par définition perfectible et incomplet. C'est le cas de celui que nous proposons. Il s'agit davantage ici de fournir quelques pistes de réflexion pour aborder la notion d'enjeu qui est incluse de manière plus affirmée dans le processus d'ÉE. Nous sommes pleinement conscients des contraintes que vivent les analystes, contraintes de temps et de ressources, contraintes politiques et économiques. Nous proposons néanmoins à travers cet outil d'entrevoir les possibilités qu'offre une analyse par enjeux pour mieux intégrer les dimensions sociales lors de l'analyse des projets soumis au processus d'ÉE.